

seigné de nombreuses erreurs. Entre mille exemples, je n'en citerai que quelques-uns. Commençons par les papes.

Le pape Grégoire 1er qui mourut l'an 104, déclare que celui-là est un *antechrist qui prend le nom de souverain pontife*, que ce nom-là est un *nom de blasphème* (Grég. lib. VI). Plus tard le pape Grégoire VII, décrète que le nom de *souverain pontife appartient à l'évêque de Rome* (Grég. VII, 1 ep.). Le même Grégoire VII fait décréter par des conciles que le *pape ne peut errer, qu'il est infallible* (Bell. IV, 8); mais le pape Grégoire en 1370 dit à son lit de mort et dans son testament, qui, si dans le *consistoire*, (le consistoire est l'assemblée du pape et des cardinaux), *ou dans les conciles ou ailleurs, il a soutenu quelques doctrines contraires à la foi catholique, il condamne ce qu'il a fait*. Il ne croyait donc pas à son infallibilité.

Le concile de Trente ordonna qu'on préparât sous l'autorité du pape une version authentique de la Vulgate. Le pape Sixte V se chargea de cet ouvrage et y mit beaucoup de soins et donna au monde une Vulgate qu'il accompagna d'une bulle, la déclarant *parfaite*, et prononçant des anathèmes ou malédictions contre quiconque prétendrait y trouver des erreurs et y changerait quelque chose. Peu de temps après, les savants trouvèrent qu'elle fourmillait d'erreurs, tellement que le successeur de Sixte V, Clément VIII supprima cette édition et en publia une autre dans la quelle il avait fait de mille à deux mille corrections, dont plusieurs étaient très importantes, et il donna aussi une nouvelle Vulgate comme *parfaite*, menaçant d'excommunication celui qui y trouverait des fautes. Maintenant comment faire quand de tels hommes s'accordent si peu? qui croire? Si on se soumet cette année au vicaire de Jésus-Christ, son successeur peut nous excommunier l'année suivante pour la même chose. Il y a quelque temps c'était un grand péché de manger de la viande le samedi, il n'en